

**Jean-Pierre Barbier**  
Président du Département

Madame, Monsieur

Grenoble, le 11/06/2018

Dossier suivi par : Julie Vailloud  
Contact : 04 76 00 31 92 ou [julie.vailloud@isere.fr](mailto:julie.vailloud@isere.fr)  
Objet : Présentation de l'offre de service du Département

Madame, Monsieur,

L'insertion professionnelle des allocataires du RSA est une priorité pour le Département de l'Isère. Les contrats aidés peuvent contribuer à cette orientation globale en s'intégrant dans un parcours dynamique et adapté à chacun.

Le Département a ainsi décidé de financer les nouveaux « Parcours Emploi Compétences » dans le secteur non marchand, qui s'inscrivent dans une démarche de développement et de validation de compétences professionnelles.

Il a souhaité ouvrir cette démarche aux employeurs du secteur marchand. Malgré le désengagement de l'Etat, le Département propose de financer des « contrats départementaux d'insertion dans l'emploi » à hauteur de 50 % du SMIC horaire brut.

Les processus de recrutement et d'intégration dans l'emploi des allocataires du RSA peuvent être facilités par différents outils à destination des employeurs : une « CVthèque », un accompagnement socioprofessionnel de l'allocataire, un soutien à la formation...

Les services du Département se tiennent à votre disposition pour vous présenter les modalités de mise en place de ces contrats aidés, et plus globalement l'offre de services destinée aux employeurs.

Comptant sur votre engagement à nos côtés pour porter la politique départementale d'insertion, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Pierre Barbier